

COMMISSION FOOTBALL A EFFECTIF REDUIT (F.E.R)

Réunion du lundi 28 mars 2022

Président : M. AMSELLEM Emile,

Membres : Mme RANSOU Virginie et MM. FETOUS Lakhdar, GRESSIEN Georges, NOYON Joël, SAINT-ALBIN Maurice,

Assistent : Mme GUILIANI, MM. DARDENNES Patrick,

Absents (e) excusés (ée) : Mme NAZICAL Marie-Ange et MM. GLAUDE Gérard, GOURDOU Jean-Philippe, LEBERRE Jean-Claude, LOPES Paulo, MOUSTAMID Abdou, TAFININE Driss.

AVIS AUX CLUBS

UTILISATION OBLIGATOIRE DE LA F.M.I (Feuille de match informatisée) :

Toute rencontre n'ayant pas fait l'objet de la **F.M.I sera amendée de 50€ par équipe**.
En cas d'impossibilité due à l'équipe adverse, qui n'a pas préparé sa tablette ou qui n'a pas ses CODES : *une feuille de match papier doit être remplie par le club recevant qui indiquera le motif de la non-utilisation de la F.M.I.*

En cas de non-respect, la Commission avisera et pourra amender les deux clubs s'il y a lieu.

RAPPEL IMPORTANT :

Pour la phase 2 des critères U11 et U13 :
Redonner les droits (CODES) aux responsables d'équipes pour qu'ils puissent avoir accès aux F.M.I (Via FOOTCLUB).

RAPPEL ENVOI DE COURRIERS

Pour que les dossiers soient traités,
il est impératif de suivre les directives : du District du VDM de FOOTBALL.

Le District vous demande d'indiquer sur tous vos courriers officiels :

- Le nom du club,
- L'objet de votre demande et les références des rencontres :
(CATEGORIE U6 à U13 - GROUPE - POULE et DATE DE LA RENCONTRE).

UN SEUL COURRIER OU UN MAIL POUR CHAQUE SUJET A TRAITER.

Modes d'envoi du courrier ou mail au District VDM DE FOOTBALL :

E-mail : secretariat@districtvaldemarne.fff.fr, ou à la tecchnique@districtvaldemarne.fff.fr

NB : Seuls les mails provenant des messageries officielles des clubs seront traités par le District du Val-de-Marne de FOOTBALL.

LES COMPTES-RENDUS DES PLATEAUX DES U7/U9 sont à envoyer UNIQUEMENT

par Courrier postal : au DISTRICT DU VAL-DE-MARNE DE FOOTBALL

- 131, Boulevard des Alliés -

94500 CHAMPIGNY-SUR-MARNE.

Technique : **Driss 01.55.96.11.43** ou Hédi : **01.55.96.11.42**

Ne pas oublier d'indiquer les noms et prénoms des joueurs et dirigeants et n° de licence.

Exemple 1 : équipe A /équipe B - U13 - Groupe ABCD du 19/09/2021.

Courrier club de Numéro d'affiliation 5..... du 19/09/2021.

Objet : neutralisation de la rencontre / ou forfait avisé / ou absence ...

Responsable Monsieur...Club x. Licence n°.... Pour info : la Technique Monsieur...

ADMINISTRATIF

PLATEAUX U7

Courrier du SUCY F.C. du 28/03/2022

Pris note de votre **FORFAIT AVISE** à l'interclubs de CHAMPIGNY F.C. 94 en U6/U7

La Commission regrette que le club de CHAMPIGNY F.C. 94 n'est pas fait d'efforts pour trouver un horaire qui convienne et qui permette aux enfants de jouer.

CRITERIUM U11

Courrier du SUCY F.C. du 25/03/2022

GENTILLY ATHLETIC CLUB/SUCY F.C. U11 G6 AB du 26/03/2022

Pris note de vote **FORFAIT AVISE**.

Courrier du VILLENEUVE ACADEMIE FOOTBALL CHEMINOTS du 26/03/2022

VILLENEUVE ACADEMIE FOOTBALL CHEMINOTS/BRY F.C. U11 G4 ABCD du 26/03/2022

Pris note du **FORFAIT AVISE** du BRY F.C. (4 équipes)

Courrier du FOOTBALL CLUB D'ALFORTVILLE du 26/03/2022

U. S. IVRY FOOTBALL / FOOTBALL CLUB D'ALFORTVILLE U11 G2 ABCD du 26/03/2022

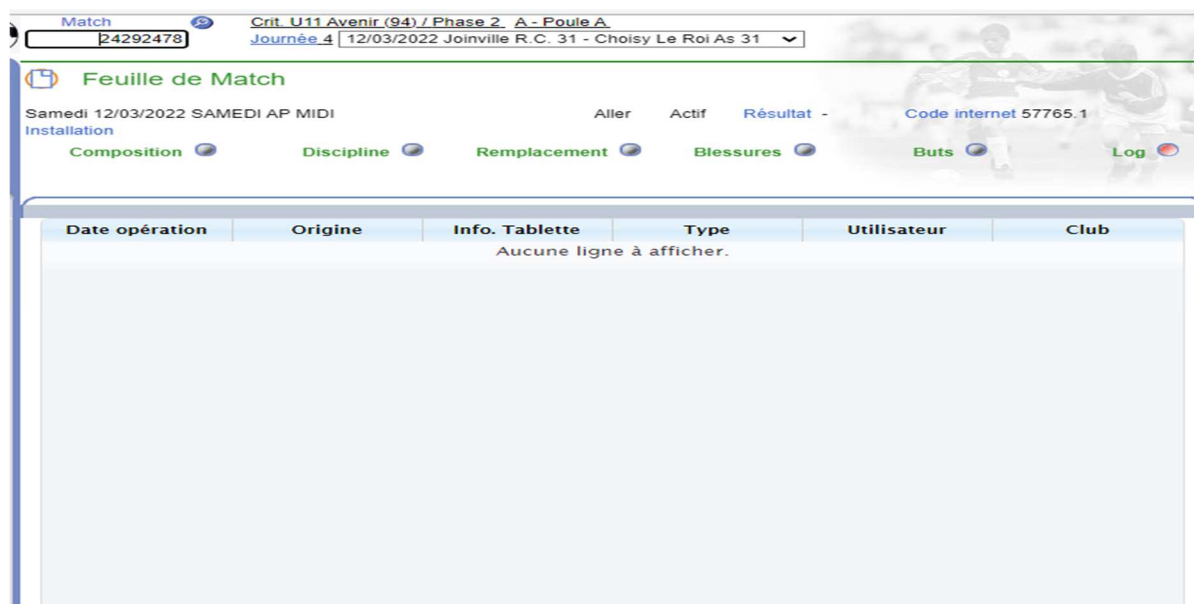
Pris de votre **FORFAIT AVISE**.

Courrier du JOINVILLE R.C. du 25/03/2022

JOINVILLE R.C./CHOISY LE ROI A.S. CRIT.AVENIR Poule A AB du 12/03/2022

Pris note de vote courrier au sujet des amendes.

Après vérification, il n'y a pas de connexion F.M.I de JOINVILLE R.C. (Voir la copie d'écran).
La Commission maintient les amendes.



Date opération	Origine	Info. Tablette	Type	Utilisateur	Club
Aucune ligne à afficher.					

CRITERIUM U13

Courrier du VILLENEUVE ACADEMIE FOOTBALL CHEMINOTS du 21/03/2022

VILLENEUVE ACADEMIE FOOTBALL CHEMINOTS / CHAMPIGNY F.C. 94 U13 G6 AB
du 19/03/2022

Après vérification, pas de connexion F.M.I pour CHAMPIGNY F.C. 94 :

Amende de 50€ x 2 = 100€ à CHAMPIGNY F.C. 94 (Voir le tableau des amendes).

Courrier du club : SUCY F.C. du 22/03/2022

SUCY F.C. / VILLIERS S/MARNE ENT.S. U13 G2 ABCD du 26/03/2022

Pris note du **FORFAIT AVISE** de 2 équipes de VILLIERS S/MARNE ENT.S.

Courrier du club : FOOTBALL CLUB D'ALFORTVILLE du 28/03/2022

F. C. MANDRES PERIGNY / FOOTBALL CLUB D'ALFORTVILLE U13 G3 ABCD du 26/03/2022

Pris note de votre **FORFAIT AVISE** pour cause de la Covid-19.

CHALLENGE REGIONAL **DU SAMEDI 19 MARS 2022**

La Commission n'a pas reçu les résultats et les feuilles d'engagements des plateaux à :

AVENIR SPORTIF D'ORLY
FONTENAY SS/BOIS U.S.

- **A nous envoyer en urgence.**

FINALE DEPARTEMENTALE FOOT U13 PITCH**DU SAMEDI 02 AVRIL 2022****au Stade Jean BOUIN - Avenue Jean BOUIN - 94600 CHOISY-LE-ROI****RDV à 9 H 30**

ASOMBA
AVENIR SPORTIF D'ORLY
BOISSY F.C.
CHARENTON C.A.P.
CHEVILLY LA RUE ELAN
CHOISY LE ROI A.S.
CRETEIL LUSITANOS F. US
FONTENAY SS/BOIS U.S.
JOINVILLE R.C.
NOISEAU STE S.
PORTUGAIS ACADEMICA CHAMPIGNY A.
THIAIS F.C.
U. S. IVRY FOOTBALL
VILLEJUIF U.S.
VILLENEUVE ACADEMIE FOOTBALL CHEMINOTS
VITRY E.S.

SAISON : 2021 - 2022**N°11 - JOURNAL DES AMENDES**

en « FOOT ANIMATION » (PV DU 28/03/2022)

<u>CLUBS</u>	<u>CLUBS AMENDES</u>	<u>MOTIFS</u>	<u>RENCONTRES</u>	<u>MONTANTS DES AMENDES</u>
519839	VILLEJUIF U.S.	Pas de F.M.I Poule A	VILLEJUIF U.S./ BOISSY F.C. CRIT.LACHICHE Poule Unique A du 19/03/2022	50,00 €
521869	ALFORTVILLE US	Pas de F.M.I Poule A	FONTENAY SS/BOIS U.S./ ALFORTVILLE US CRIT.LACHICHE Poule Unique A du 19/03/2022	50,00 €
500031	CHOISY LE ROI	Pas de F.M.I Poule A	JOINVILLE R.C./ CHOISY LE ROI A.S. CRIT. LACHICHE Poule A du 19/03/2022	50,00 €
510665	CHAMPIGNY F.C. 94	Pas de F.M.I Poule A et Poule B	VILLENEUVE ACADEMIE FOOTBALL CHEMINOTS/ CHAMPIGNY F.C. 94 U13 G6 AB du 19/03/2022	100,00 €
	<u>TOTAL GENERAL</u>	<u>JOURNAL DES AMENDES</u>	<u>N°11</u>	<u>250.00€</u>

ANNEXE FINANCIERE



Disqualification Festival U13, 2ème Tour Coupe VDM FUTSAL (Challenge MERCIER J. et LEVY J.).	20,00 €
Forfait non-avisé Festival U13, 2ème Tour coupe VDM FUTSAL (Challenge MERCIER J.et LEVY J.).	30,00 €
Disqualification Festival U13.	30,00 €
Forfait non-avisé Festival U13.	40,00 €
Disqualification Festival U13 - Finale, Finale Coupe VDM FUTSAL (Challenge MERCIER J.et LEVY J.).	50,00 €
Absence à la réunion annuelle Ecole de Foot.	25,00 €
Absence non-justifiée à une convocation.	40,00 €
U6 / U7 : Forfait ou absence.	8,00 € au club
U6 / U7 : Compte rendu non-reçu.	10,00 € au club
U8 / U9 : Forfait ou absence.	8,00 € / équipe
U8 / U9 : Compte rendu non-reçu.	20,00 € au club d'accueil
Licence manquante.	4,00 € / licence
1er forfait - U11 / U13.	6,00 € / Equipe
2ème forfait - U11 / U13.	8,00 € / Equipe
3ème forfait - U11 / U13.	10,00 € / Equipe
U10 / U11 : Feuille de rencontre non-reçue.	20,00 € au club recevant
U12 / U13 : Feuille de rencontre non-reçue.	20,00 € au club recevant
Feuille de rencontre (retard, irrégulière, mal remplie...).	9,50 € / équipe
Disqualification Challenge Régional - 1er Tour.	15,00 €
Forfait non-avisé Challenge Régional - 1er Tour.	30,00 €
Disqualification Challenge Régional - 2ème Tour.	30,00 €
Forfait non-avisé Challenge Régional - 2ème Tour.	60,00 €
Disqualification Challenge Régional - Finale.	60,00 €
Forfait non-avisé Challenge Régional - Finale.	120,00 €
Disqualification Festival U13, 1er Tour Coupe VDM FUTSAL (Challenge MERCIER J. et LEVY J.).	10,00 €
Forfait non-avisé Festival U13, 1er Tour Coupe VDM FUTSAL (Challenge MERCIER J. et LEVY J.).	15,00 €
Feuille de match informatisée non-utilisée (F.M.I)	50 € / équipe